



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

15/06/2015

Dossier complet le

15/06/2015

N° d'enregistrement

2015-0149

1. Intitulé du projet

Remplacement de l'OA n°5736 - Pont du Canal - Pont de Noyelles
Commune de Noyelles sur Escaut

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Département du Nord

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LEDUC Jean Jacques

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
7a	Ponts d'une longueur inférieure à 100 mètres

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Remplacement du pont canal sur la RD29 à Noyelles sur Escaut

4.2 Objectifs du projet

- Remplacement de l'ouvrage métallique vétuste,
- Mise aux normes de largeur des trottoirs,
- Réduction des frais d'entretien.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Dépose de l'ouvrage existant,
- Construction des nouvelles culées en portique sur les culées existantes situées sur le chemin de halage,
- Pose du nouvel ouvrage métallique,
- Rétablissement de la chaussée.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Les culées restent accessibles par les chemins de halage,
- L'ouvrage sera construit en acier auto-patinable ne nécessitant pas de peinture de protection,
- l'organisation de la circulation n'est pas modifiée.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Cette opération n'est soumise à aucune procédure administrative.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Neant

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- La largeur totale de l'ouvrage sera portée de 8,72m à 11,20m, - Chaussée de 6,00m et 2 trottoirs de 2,00m, - Profil en toit penté à 2,5%, et 2% pour les trottoirs, - Gabarit sous l'ouvrage porté à 4,00m.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

RD29 à Noyelles sur Escaut
Pont sur le canal de
Saint Quentin, rue Pasteur
59169

Coordonnées géographiques¹

Long. 50° 08 ' 28 " 22

Lat. 3 ° 11 ' 19 " 95

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ____ ° ____ ' ____ " ____ Lat. ____ ° ____ ' ____ " ____

Point d'arrivée :

Long. ____ ° ____ ' ____ " ____ Lat. ____ ° ____ ' ____ " ____

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui



Non



4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui



Non



4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui



Non



Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le projet se situe en zone NZh (secteur naturel à dominante humide du SDAGE)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme
Approuvé le 27 février 2014

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non



5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☒	☐	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☒	☐	Champ Captant n°126. PROVILLE
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	Le giratoire sera éclairé.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet ne nécessite pas d'étude d'impact car il s'inscrit dans un contexte routier existant.
L'élargissement de l'ouvrage est lié à la nécessité de mise aux normes des trottoirs.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Carte des risques naturels et technologiques
Carte de l'occupation des sols et activités
Carte réglementaire des milieux naturels
Carte des usages des sols - PLU et ENS
Carte du patrimoine architectural, archéologique, historique et paysager
Carte ARCH (Assessing Régional Habitat Change)
Carte des enjeux hydrologiques

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à

CAMBRAI

le,

17 mars 2015

Signature

Jean Jacques LEDUC

LE RESPONSABLE DE L'UNITÉ
TERRITORIALE DE CAMBRAI


Jean-Jacques LEDUC

Plan Routier Départemental 2011-2015

Programme Opérationnel

► Opération CAH041

RD29 - Remplacement de l'OA n° 5736

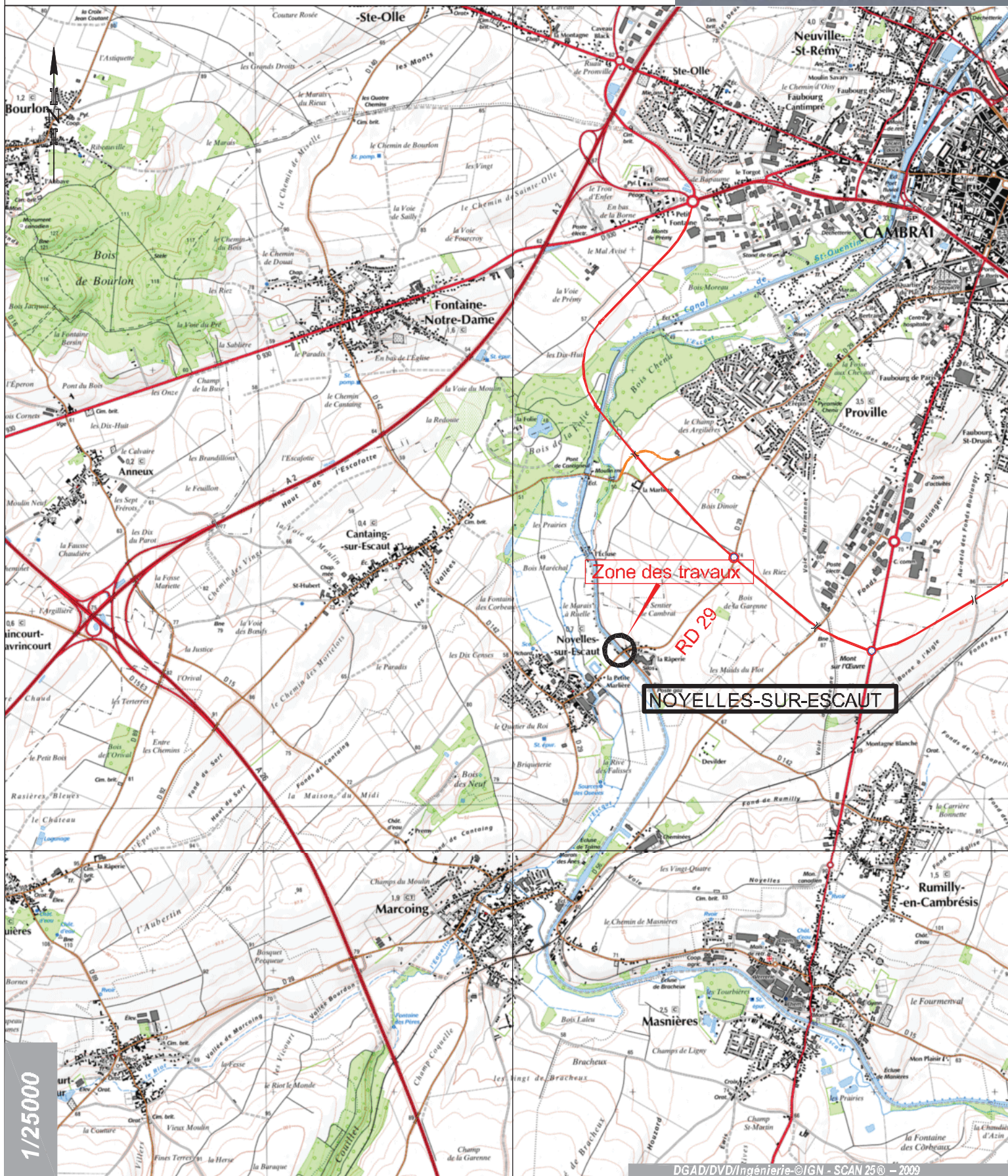
(Pont du Canal - Pont de Noyelles)

Commune de Noyelles-Sur-Escaut

Approbation du projet

Nord

le Département



1/25000

PLAN DES ABORDS Pont de Noyelles sur Escâult Opération CAH 041 Ech. 1 : 2 000 Photo aérienne 2012 / 2013



Photographie de la zone d'implantation



Photographie N° 1



Photographie N° 2



Photographie N° 3



Photographie N° 4



Démolition reconstruction de l'OA 5736 Noyelles-sur-Escaut (59)

Franchissement de la RD 29 sur le canal de Saint-Quentin

Opération CAH041
Etude de projet

Dossier de plans

6					Etat de l'étude :
5					PRO
4					Numéro d'Affaire:
3					12 / CG59 / 024
2					Echelle(s) :
1					1/200; 1/100; 1/75 1/50; 1/25; 1/20; 1/5
0	Oct. 2014	Création du document	V.B.	D.P.	Page : 01
Indice	Date	Modifications	Dessiné	Vérifié	Format : A3

Bureau d'études :



Maitre d'ouvrage :



08	Ouvrage projeté : Plan des superstructures
07	Ouvrage projeté : Plan de la culée C1
06	Ouvrage projeté : Plan de la culée C0
05	Ouvrage projeté : Plan de la structure du tablier
04	Ouvrage projeté : Plan général des aménagements
03	Plan général de l'ouvrage existant
02	Liste des plans
01	Page de garde
N° de Plan:	Libellé du plan

Démolition reconstruction de l'OA 5736 Noyelles-sur-Escaut (59)

Franchissement de la RD 29 sur le canal de Saint-Quentin

Liste des plans

Etat de l'étude :

PRO

Indice :

0

Page:
02

Format:
A3

Numéro d'Affaire:	
-------------------	--

12 / CG59 / 024

Bureau d'études :

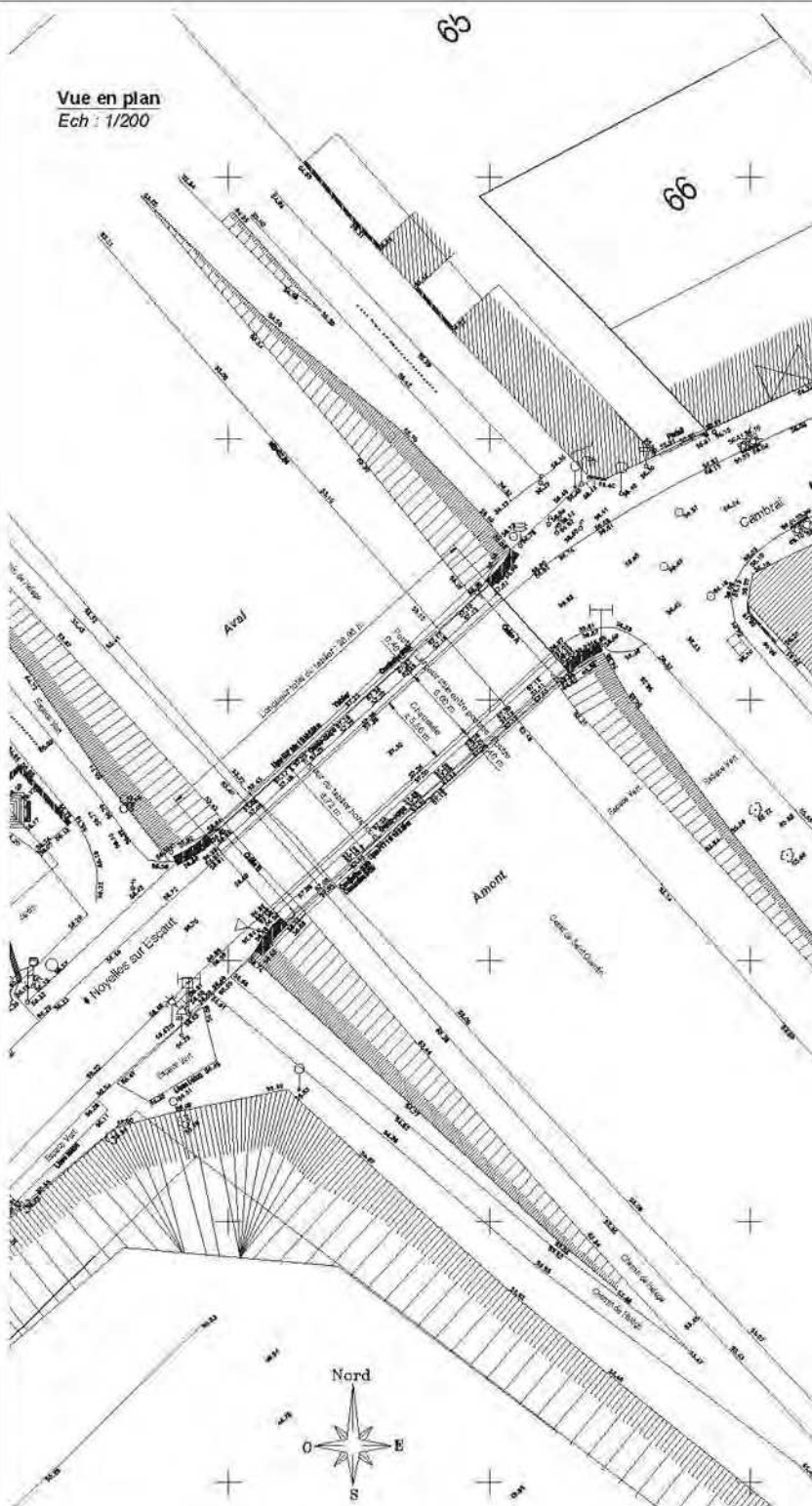


5355, rue Jean Jaurès - Bât A, 1er étage - 59009 LILLE
Tél. 03 28 55 98 48 - Fax. 03 28 55 98 09 - e-mail moa@procoed.fr

Maitre d'ouvrage :	
--------------------	--



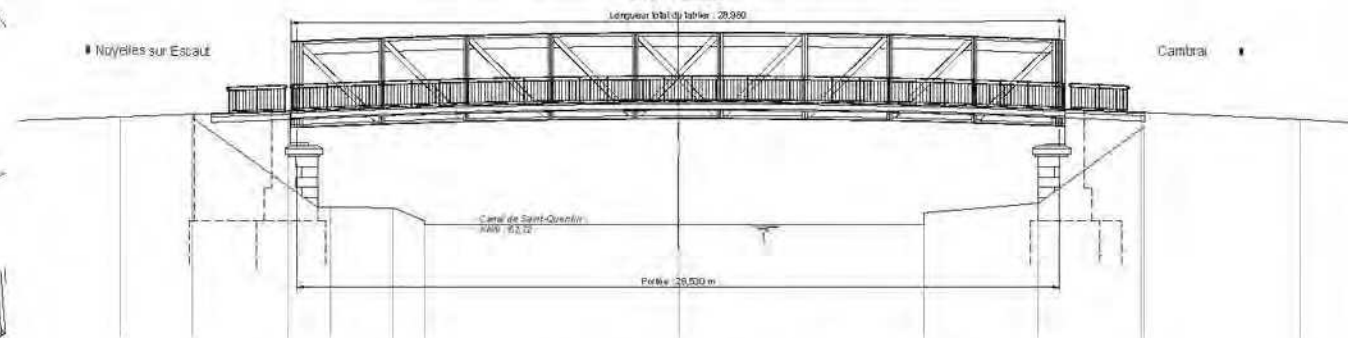
Vue en plan
Ech : 1/200



Elévation amont de l'ouvrage

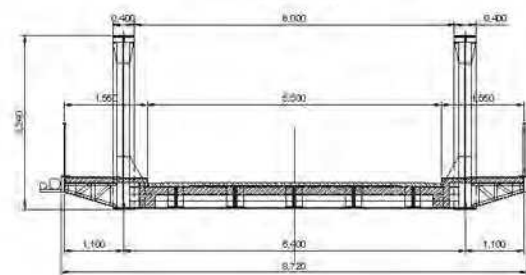
Ech : 1/100

Leongueur total des tables : 28,960



Coupe transversale du tablier

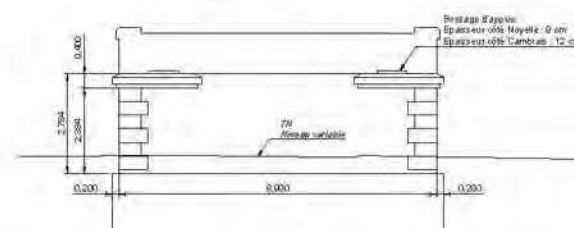
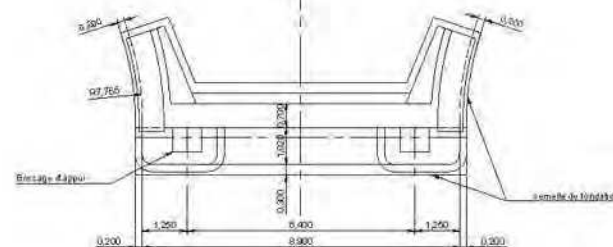
Ech : 1/50



Détail du principe des culée d'appuis

Ech : 1/75

- Vue en plan -



**Démolition reconstruction de l'OA 5736
Noyelles-sur-Escaut (59)**

Franchissement de la RD 29 sur le canal de Saint-Quentin

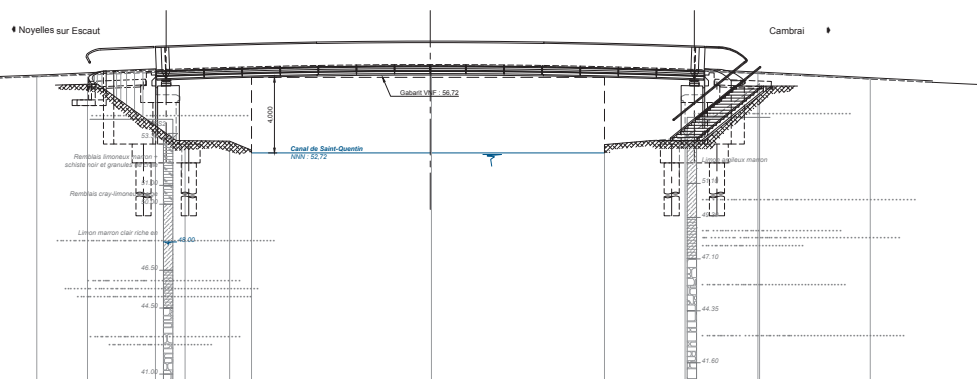
Opération CAH041
Etude de projet

Plan général de l'ouvrage existant

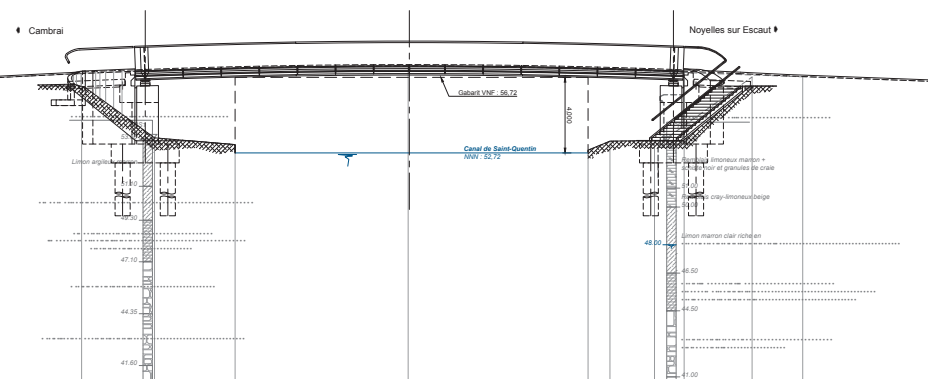
6										Etit de l'étude
5										PRO
4										Número d'affaire
3										12 / C-950 / 08
2										Géologie(s)
1										0200 / 1700 3700 / 1600
D	Dir. 2014	L'Etat du document				V.B.	D.P.	Page		
Région	Date	Motif/Commentaire				Desastre	Volonté	03		Forme



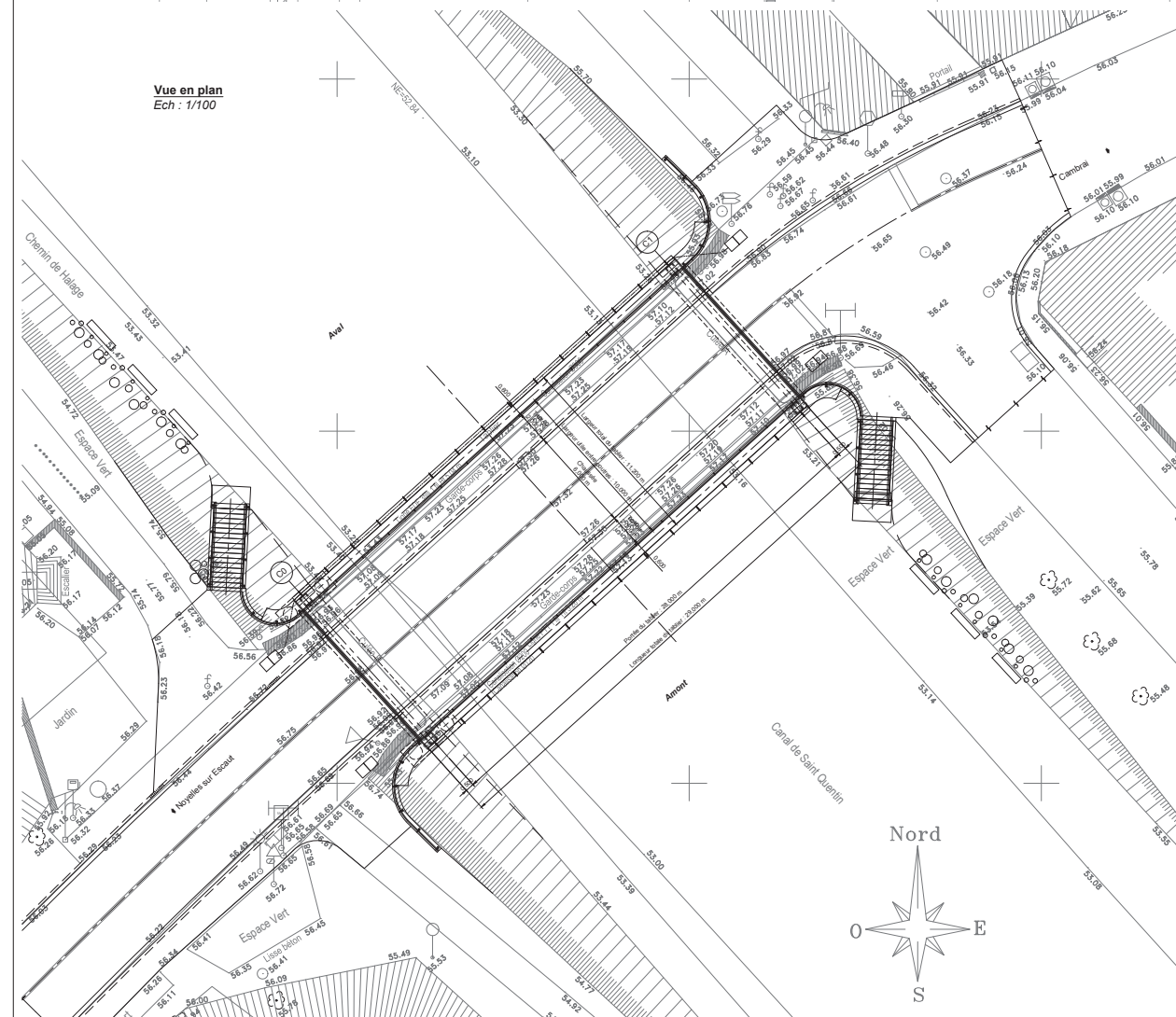
Élévation amont de l'ouvrage
Ech : 1/100



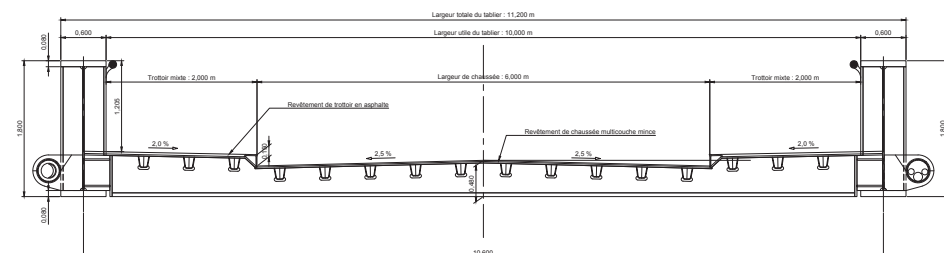
Élévation aval de l'ouvrage
Ech : 1/100



Vue en plan
Ech : 1/100



Coupe transversale du tablier
Ech : 1/25



Démolition reconstruction de l'OA 5736
Noyelles-sur-Escaut (59)
Franchissement de la RD 29 sur le canal de Saint-Quentin

Opération CAH041
Etude de projet

Ouvrage projeté

Plan général des aménagements

Tableau des coordonnées d'implantation des axes du nouvel ouvrage

	Axe d'appui du la Culée C0		Axe d'appui du la Culée C0	
	X	Y	X	Y
Axe du tablier	660901.790	271646.488	660922.568	271665.258
Axe de la poutre amont	660905.343	271642.555	660926.120	271661.325
Axe de la poutre aval	660898.237	271650.421	660919.015	271669.191

6					Etat de l'étude :
5					PRO
4					Nombre d'effets :
3					12 / C059 / 024
2					Echelle(s) :
1					1/250
0	01. 2014	Création du document	V.B.	D.P.	Formet
Indice	Date	Modifications	Y.B.	D.P.	Page 04
Bureau d'études :	ACOGEC		Maitre d'ouvrage :		Nord

Ech : 1/50



Ech : 1/50



Ech : 1/50

Ech : 1/50



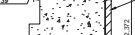
Ech : 1/50



Ech : 1/50



Ech : 1/50



Ech 1/25



Ech : 1/25



Franchissement de la RD 29 sur le canal de Saint-Quentin

Plan de la culée C0

6									Etat de l'étude :
5									PRO
4									Numéro d'Affaire :
3									12 / CQ59 / 024
2									Echelle :
1									1/25
0	04. Oct. 2014	Création du document				V.B.	D.P.	Page : 06	Format : 594 x 315
	Index	Date	Modifications				Dessiné	Vérifié	

Bureau d'études :

ACOGEC

Ateliers de Conception
Ouvrages de Génie Civil
Et de Construction

10 rue des pentes, 44310, Saint-Hippolyte
tel 02 40 80 10 00 - fax 02 40 80 10 01
ou 02 40 80 10 02 - mail : acogec@acogec.fr

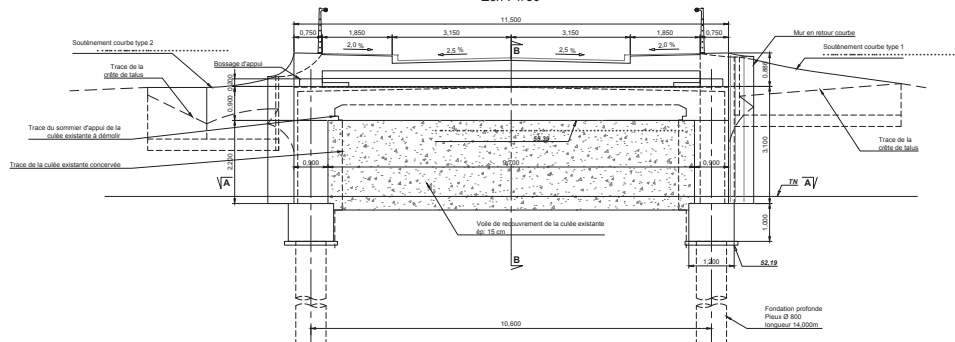
Maître d'ouvrage :

Nord

le Département

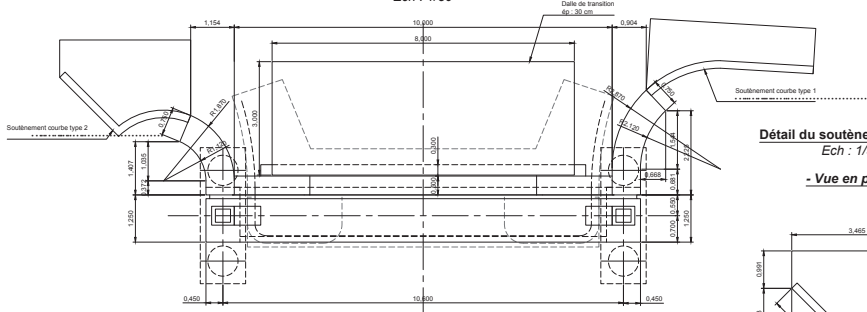
Elévation du front de la culée

Ech : 1/50



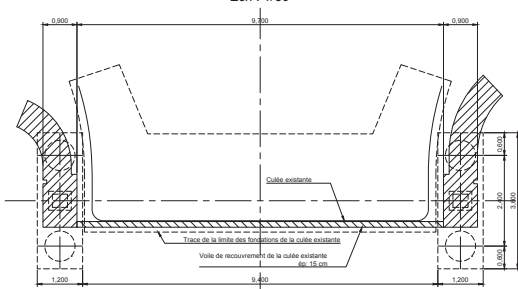
Vue en plan de la culée

Ech : 1/50



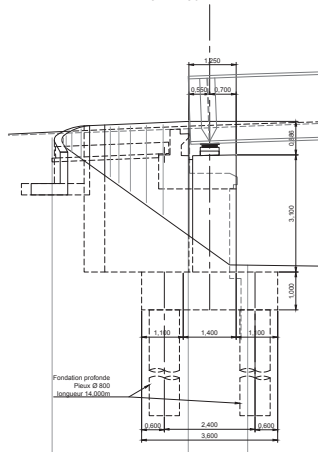
Vue en plan de la culée suivant AA

Ech : 1/50



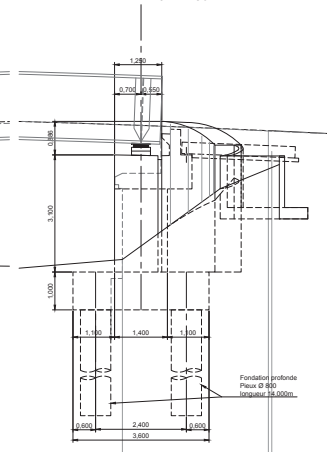
Elévation du mur en retour aval

Ech : 1/50



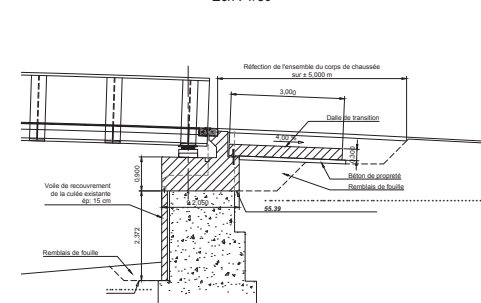
Elévation du mur en retour amont

Ech : 1/50



Coupe transversale BB

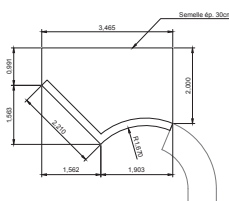
Ech : 1/50



Détail du soutènement type 2

Ech : 1/50

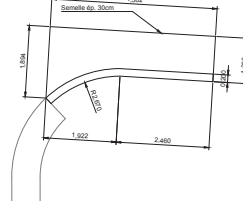
- Vue en plan -



Détail du soutènement type 1

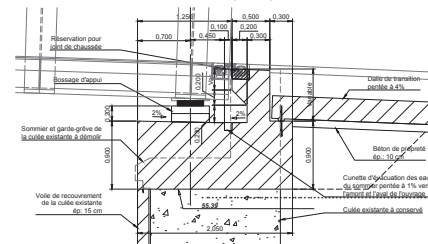
Ech : 1/50

- Vue en plan -



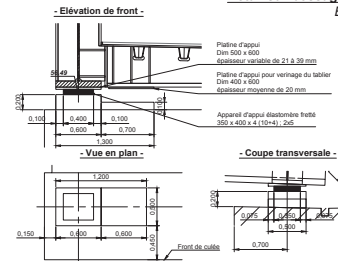
Détail en coupe du sommier d'appui

Ech 1/25



Détail sur bosage d'appui

Ech : 1/25



Démolition reconstruction de l'OA 5736
Noyelles-sur-Escaut (59)
 Franchissement de la RD 29 sur le canal de Saint-Quentin

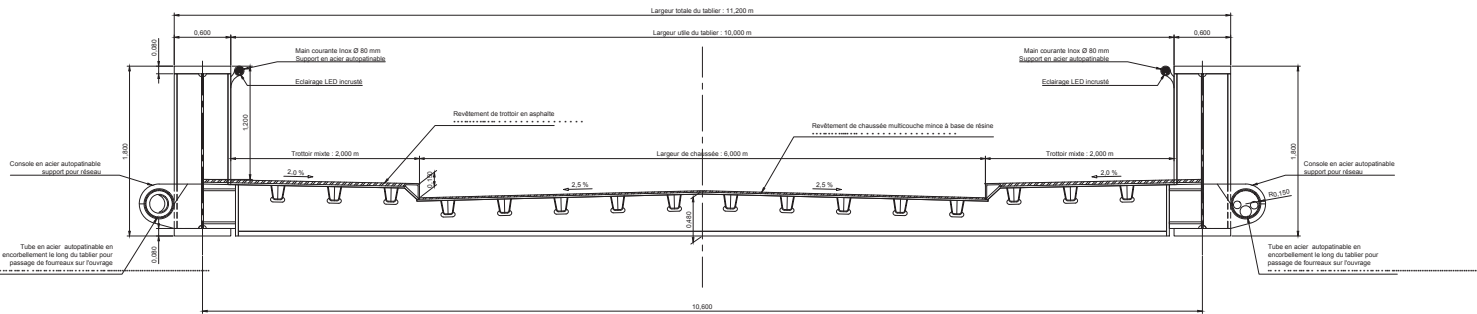
Opération CAH041
 Etude de projet

Ouvrage projeté

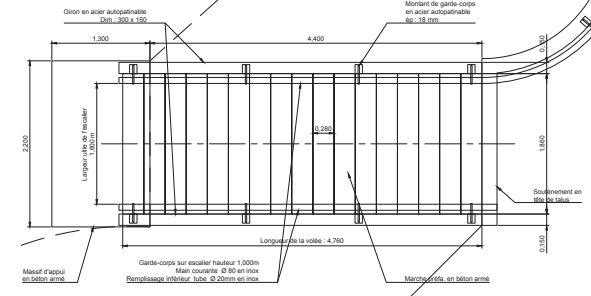
Plan de la culée C1

Etat de l'étude :			
6			PRO
5			Numéro d'Affectation :
4			12 / C050 / 004
3			Echelle(s) :
2			1/50
1			V.25
0	Oct. 2014	Création du document	V.B. D.P. Page : 07
Revisé	Date	Modifications	Desainé
Maître d'ouvrage :			
 			

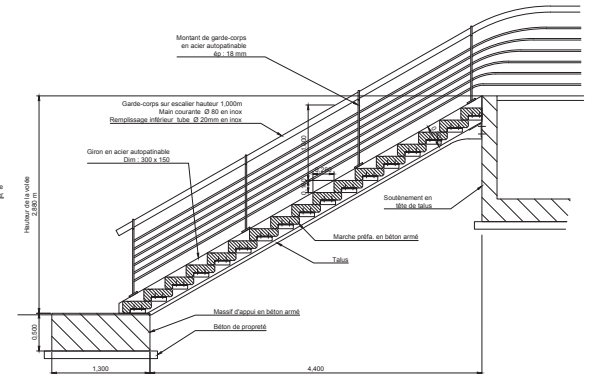
Coupe transversale du tablier
Ech : 1/20



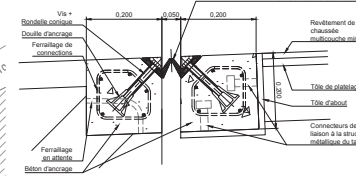
Vue en plan d'un escalier
Ech : 1/25



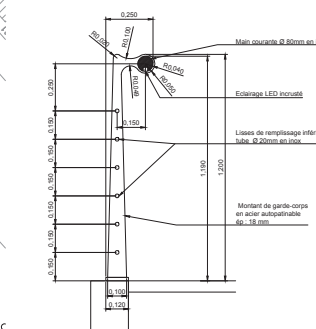
Coupe longitudinale d'un escalier
Ech : 1/25



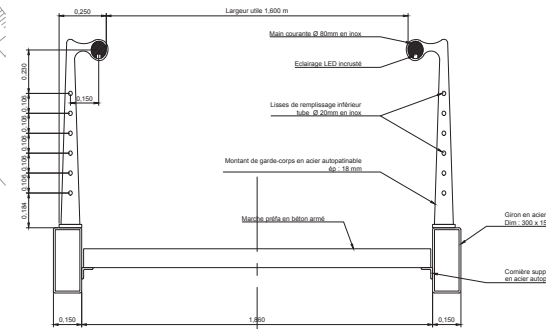
Détail de principe de joint hiatus
Ech : 1/5



Détail en coupe du garde-corps sur accès
Ech : 1/10



Coupe transversale sur escalier
Ech : 1/10



Démolition reconstruction de l'OA 5736
Noyelles-sur-Escaut (59)
Franchissement de la RD 29 sur le canal de Saint-Quentin

Opération CAH041
Etude de projet

Ouvrage projeté

Plan des superstructures

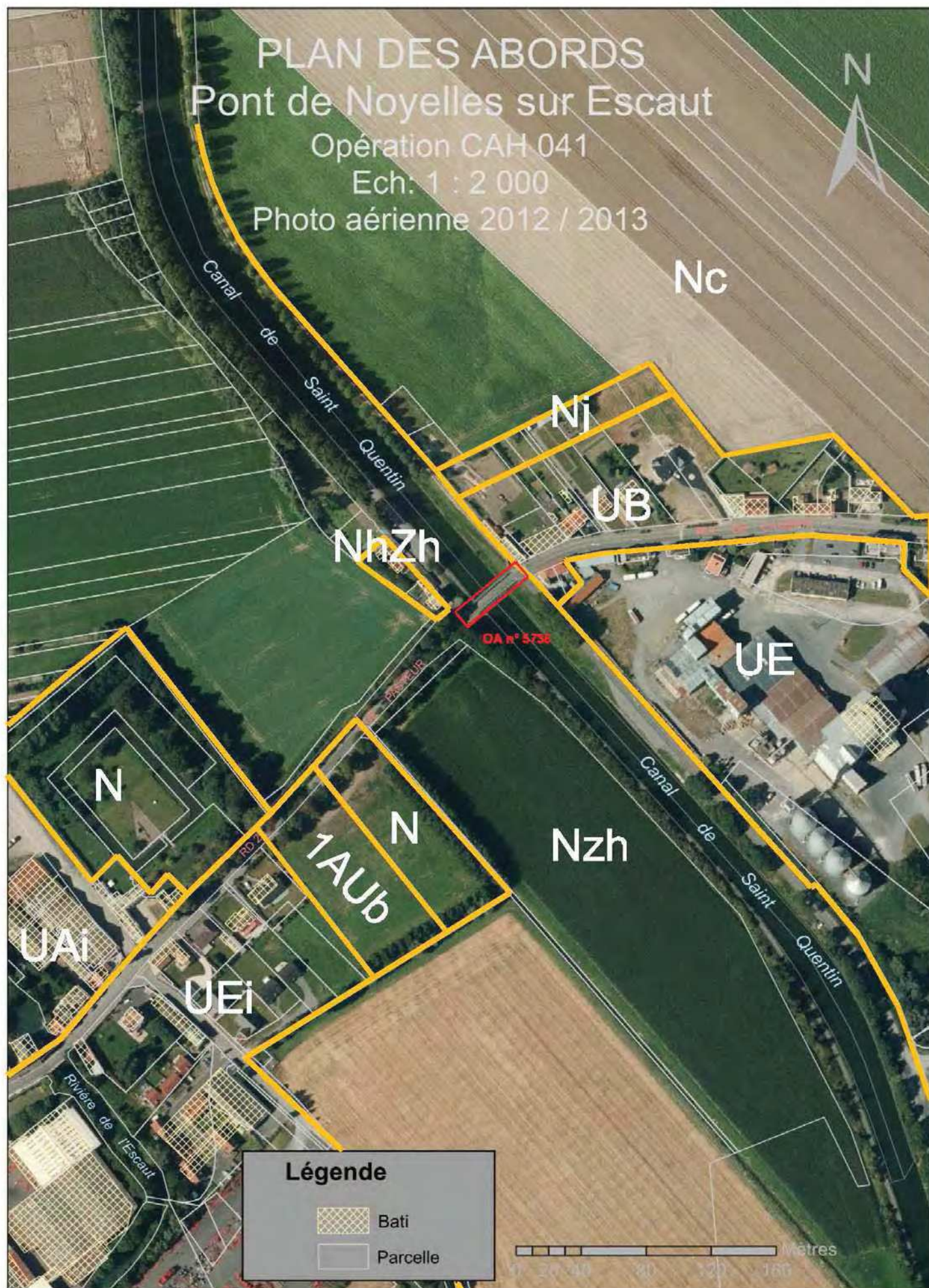
6					Etat de l'étude :
5					PRO
4					Nombre d'effets :
3					12 / C059 / 024
2					Echelle :
1					1/100, 1/25, 1/20, 1/10, 1/5
0	01/2014	Création du document	V.B.	D.P.	Page
Indice	Date	Modifications			01
Bureau d'études :	ACOGEC				
Maitre d'ouvrage :	Nord				

PLAN DES ABORDS Pont de Noyelles sur Escaut

Opération CAH 041

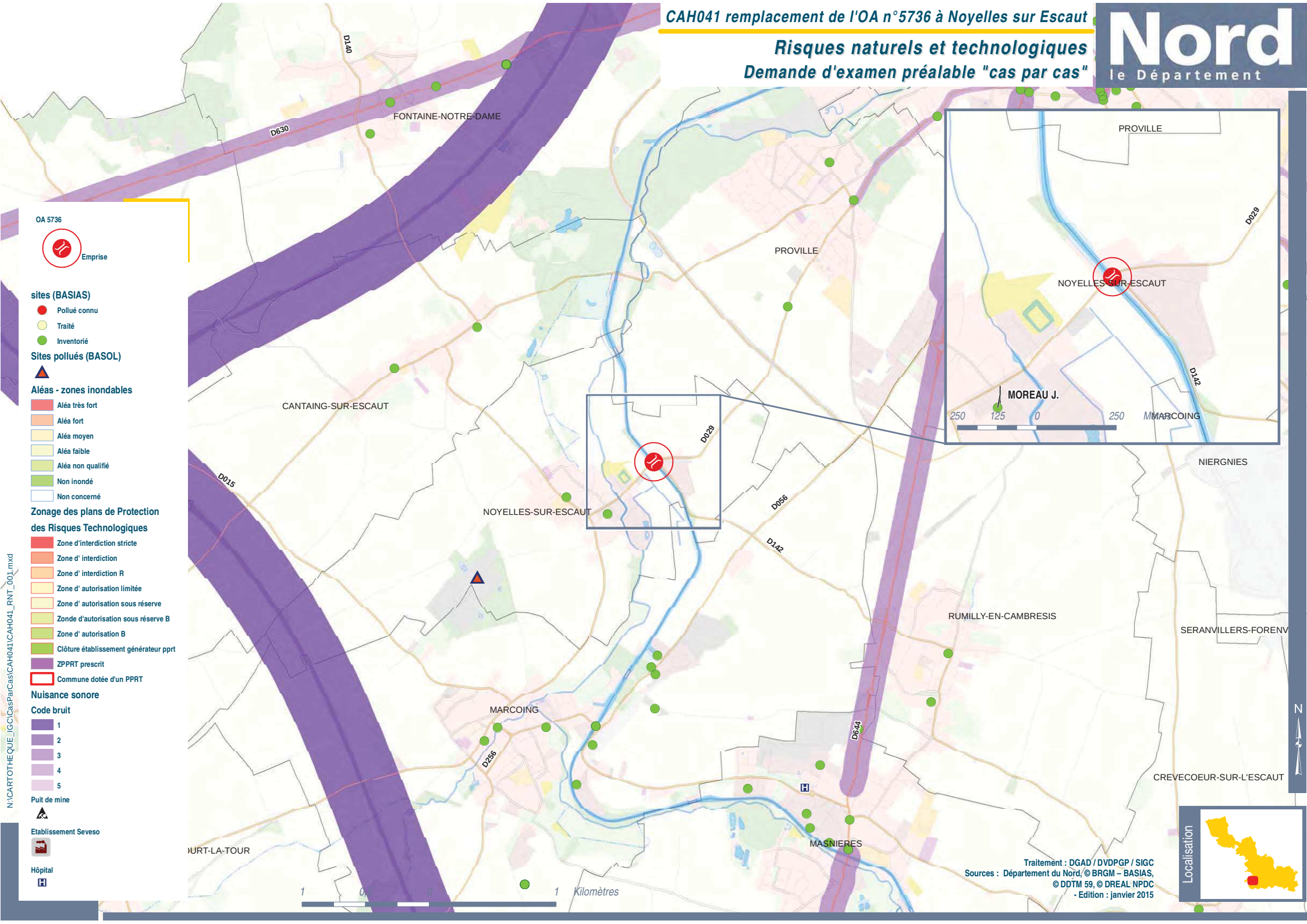
Ech: 1 : 2 000

Photo aérienne 2012 / 2013



Risques naturels et technologiques

Demande d'examen préalable "cas par cas"



OA 5736



Emprise

sites (BASIAS)

- Pollué connu
- Traité
- Inventorié

Sites pollués (BASOL)



Aléas - zones inondables

- Aléa très fort
- Aléa fort
- Aléa moyen
- Aléa faible
- Aléa non qualifié
- Non inondé
- Non concerné

Zonage des plans de Protection des Risques Technologiques

- Zone d'interdiction stricte
- Zone d'interdiction
- Zone d'interdiction R
- Zone d'autorisation limitée
- Zone d'autorisation sous réserve
- Zone d'autorisation sous réserve B
- Zone d'autorisation B
- Ciôture établissement générateur pprt
- ZPPRT prescrit
- Commune dotée d'un PPR

Nuisance sonore

Code bruit

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Puit de mine



Etablissement Seveso



Hôpital



1 0 1 Kilomètres

Traitement : DGAD / DVDPGP / SIGC
Sources : Département du Nord, © BRGM - BASIAS,
© DDTM 59, © DREAL NPDC
- Edition : janvier 2015

Localisation



Occupation des sols et activités

Demande d'examen préalable "cas par cas"

OA 5736



Emprise

Enseignement

-  Enseignement supérieur
-  Lycée
-  Ecole
-  Collège

Santé et action sociale

-  Activité vétérinaire
-  Pharmacie
-  Médecin et Activité hospitalière
-  Hôpital
-  Hébergement médicalisé ou social pour personnes âgées
-  Hébergement médicalisé ou social pour personnes handicapées
-  Accueil de jeunes enfants
-  Service social (Lieu d'accueil)

Services publics et autres administrations

-  Bureau ou hôtel des postes
-  Mairie
-  Gendarmerie
-  Poste ou hôtel de police
-  Caserne de pompiers

Gare TER (snct)

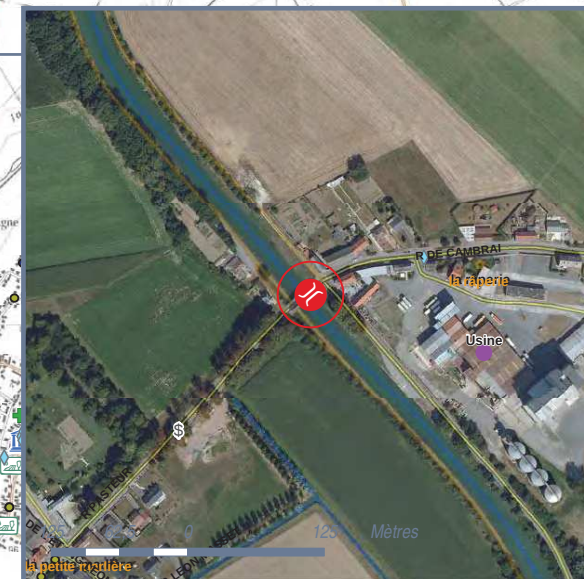
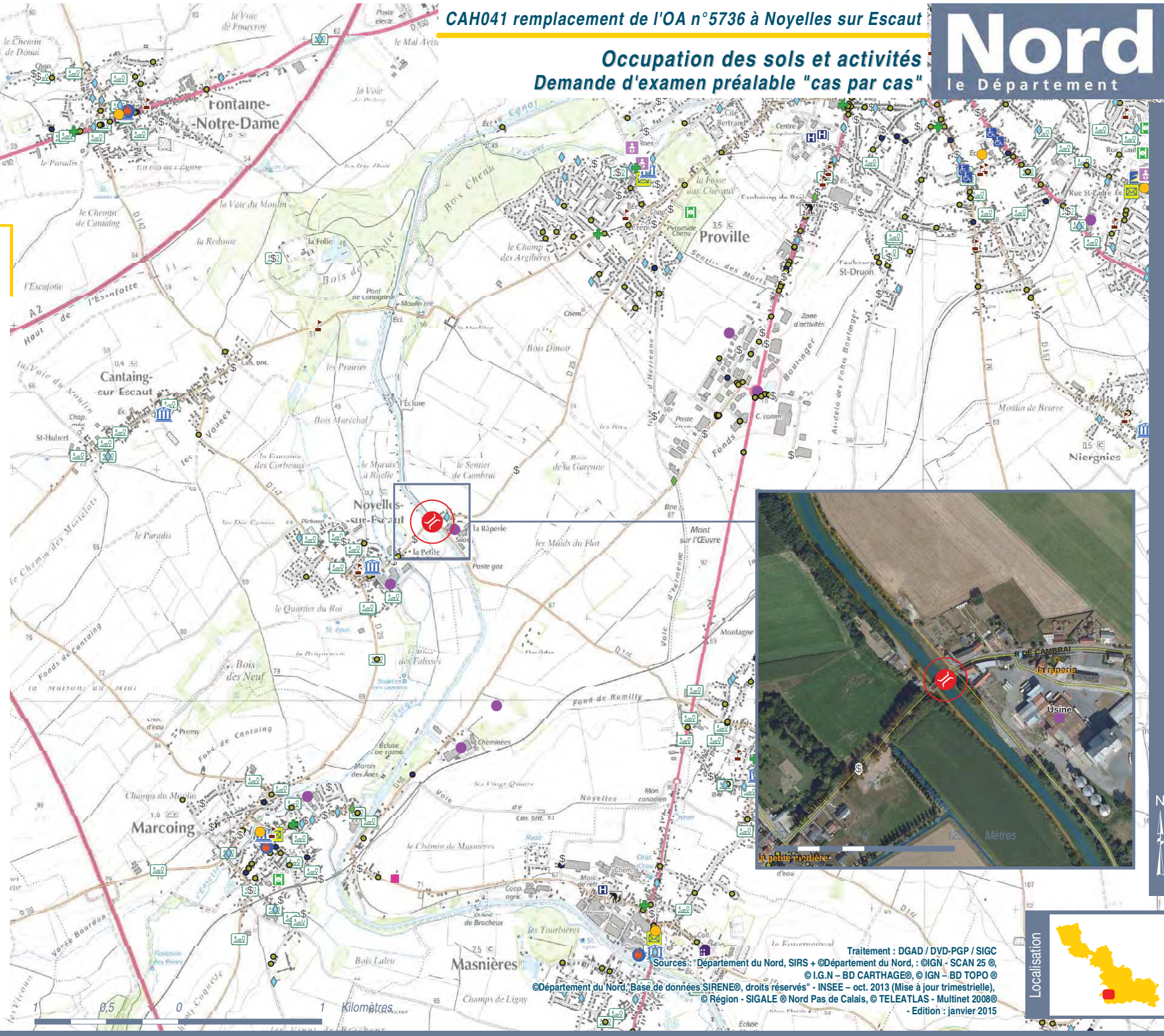
Echangeur

Culture et loisirs

-  Musée
-  Cinéma
-  Piscine
-  Stade

Autres Activités

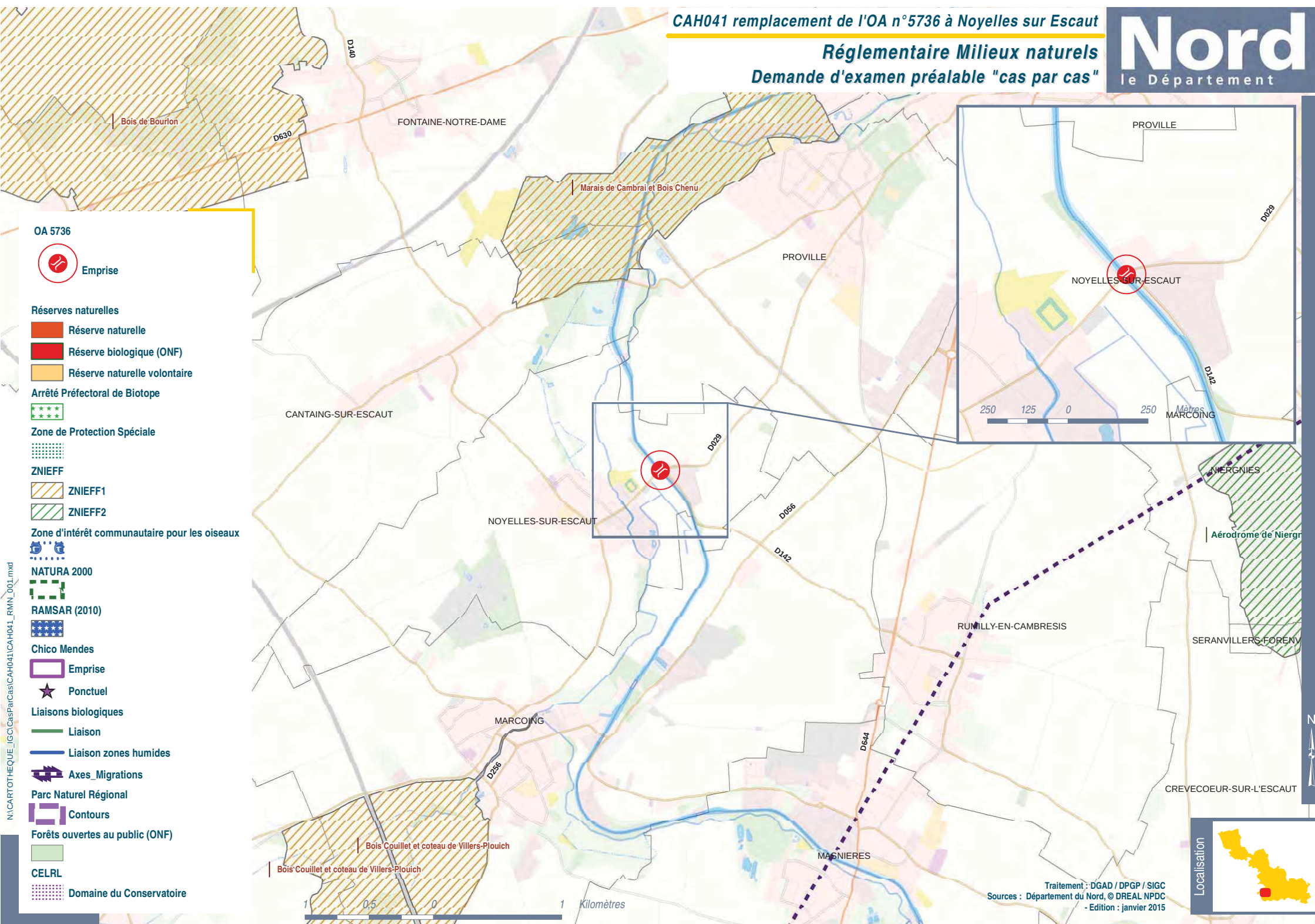
-  Activité de banques et d'assurances
-  Industrie manufacturière
-  Commerce de gros et de détail
-  Zone industrielle; Usine; Divers industriel
-  Divers commercial
-  Culture de céréales et élevage



Traitement : DGAD / DVD-PGP / SIGC
 Sources : Département du Nord, SIRS + ©Département du Nord, ©IGN - SCAN 25 ©
 © I.G.N - BD CARTHAGE®, © IGN - BD TOPO ©
 ©Département du Nord, Base de données SIRENE®, droits réservés - INSEE - oct. 2013 (Mise à jour trimestrielle),
 © Région - SIGALE © Nord Pas de Calais, © TELEATLAS - Multinet 2008®
 - Edition : janvier 2015

Localisation





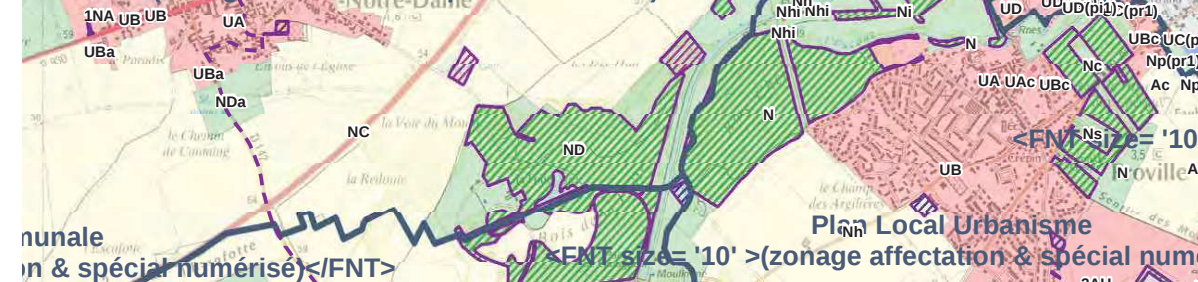
Usages du Sol - Plans locaux d'urbanisme et action départementale Espaces Naturels Sensibles Demande d'examen préalable "cas par cas"

Prescriptions au PLU

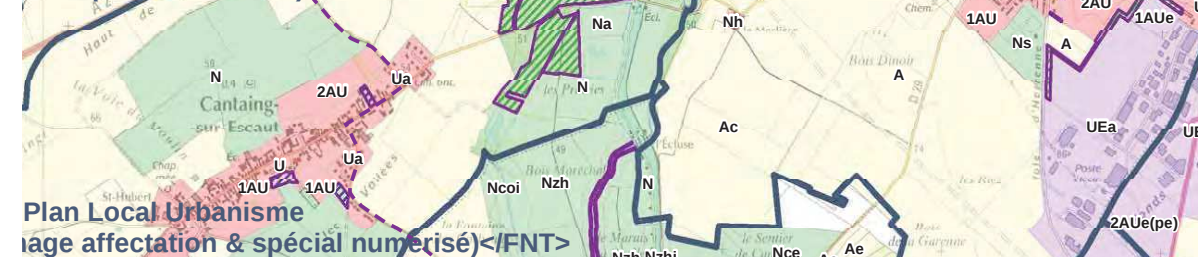
-  bâtiment agricole susceptible de changer de destination (R123-12 2)
-  emplacement réservé (L123-1 8 et R123-11 d)
-  emplacement réservé logement social/mixité sociale (L123-2b et R123-12 1c)
-  espace boisé classé (R123-11 a)
-  limitations particulières d'implantation des constructions (bande constructible, marge de recul, zone non aedificandi, alignement, emprise des constructions, ...)
-  pré emplacement réservé pour des équipements (R123-11 d)
-  périmètre issu des PDU sur obligation de stationnement (R123-11 g)
-  règles d'implantation des constructions par rapport aux voies et limites séparatives (R123-9 6° et 7°, et R123-11)
-  secteur de projet, en attente d'un projet d'aménagement global (L123-2 a et R123-12 1b)
-  secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de nuisances ou de risques (R123-11b)
-  secteur comportant des orientations d'aménagement (L123-1 et R123-3-1)
-  secteur de diversité commerciale à protéger (L123-1 7bis)
-  terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U, voies, ouvrages publics, installations d'intérêt général, espaces verts (L123-2c et R123-121d)
-  terrain cultivé à protéger en zone urbaine (L123-1 9 et R123-12 1a)
-  voies, chemins, transport public à conserver et à créer (L123-1 6)
-  élément de paysage (bâti et espaces), de patrimoine, point de vue, à protéger, à mettre en valeur (L123-1 7 et R123-11 h)
-  autre

Plan Occupation des Sols

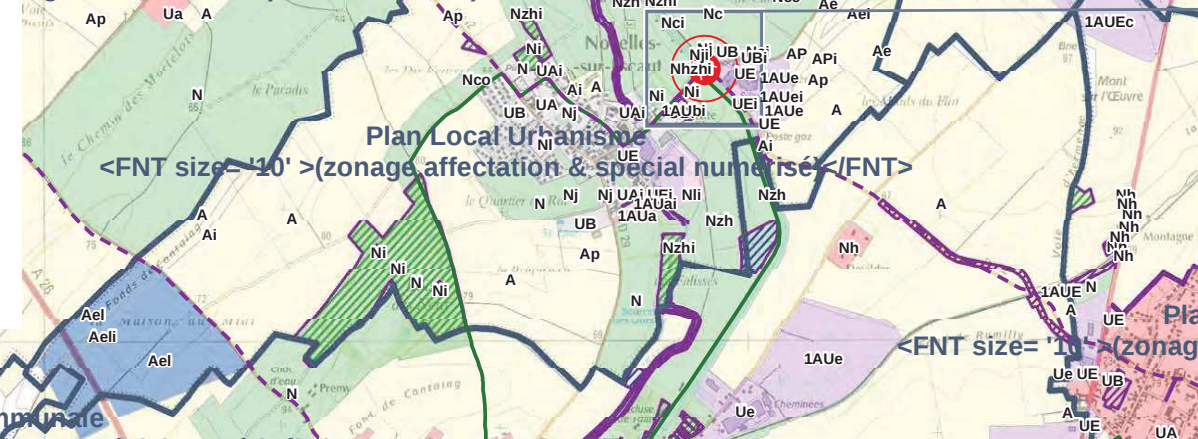
size= '10' >(zonage affectation & spécial numérisé)</FNT>



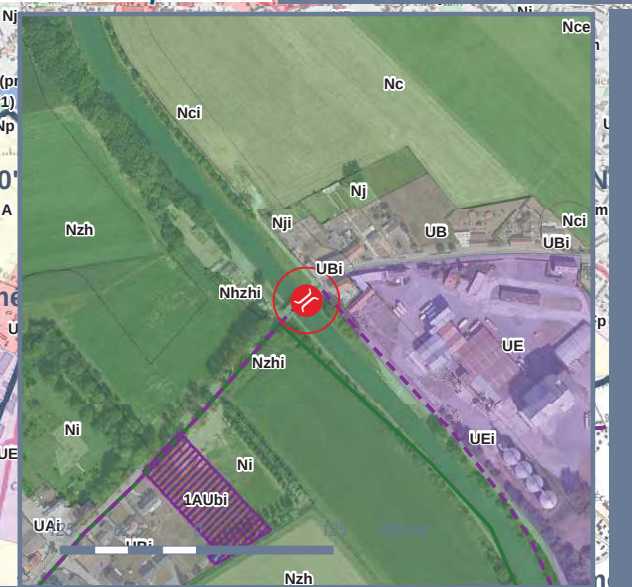
size= '10' >(zonage affectation & spécial numérisé)</FNT>



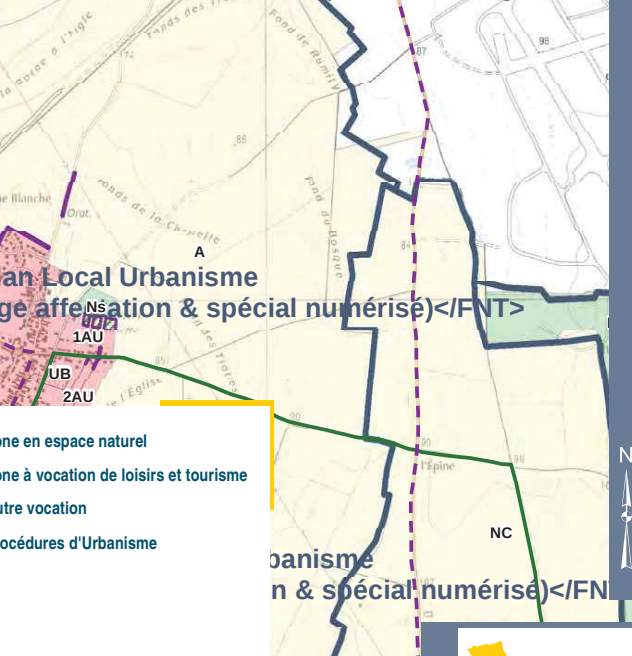
size= '10' >(zonage affectation & spécial numérisé)</FNT>



size= '10' >(zonage affectation & spécial numérisé)</FNT>



(numérisation zonage en cours)



OA 5736



Emprise

Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

-  Itinéraires pédestres valorisés
-  Voies vertes départementales
-  Itinéraires équestres valorisés
-  Itinéraires VTT valorisés
-  Itinéraires cyclo. inscrits

Action foncière départementale ENS PLU

-  Zone de préemption
-  Domaine naturel départemental
-  Gestion au titre des ENS
-  Sites Naturels Départementaux

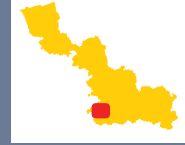
Destination des sols :

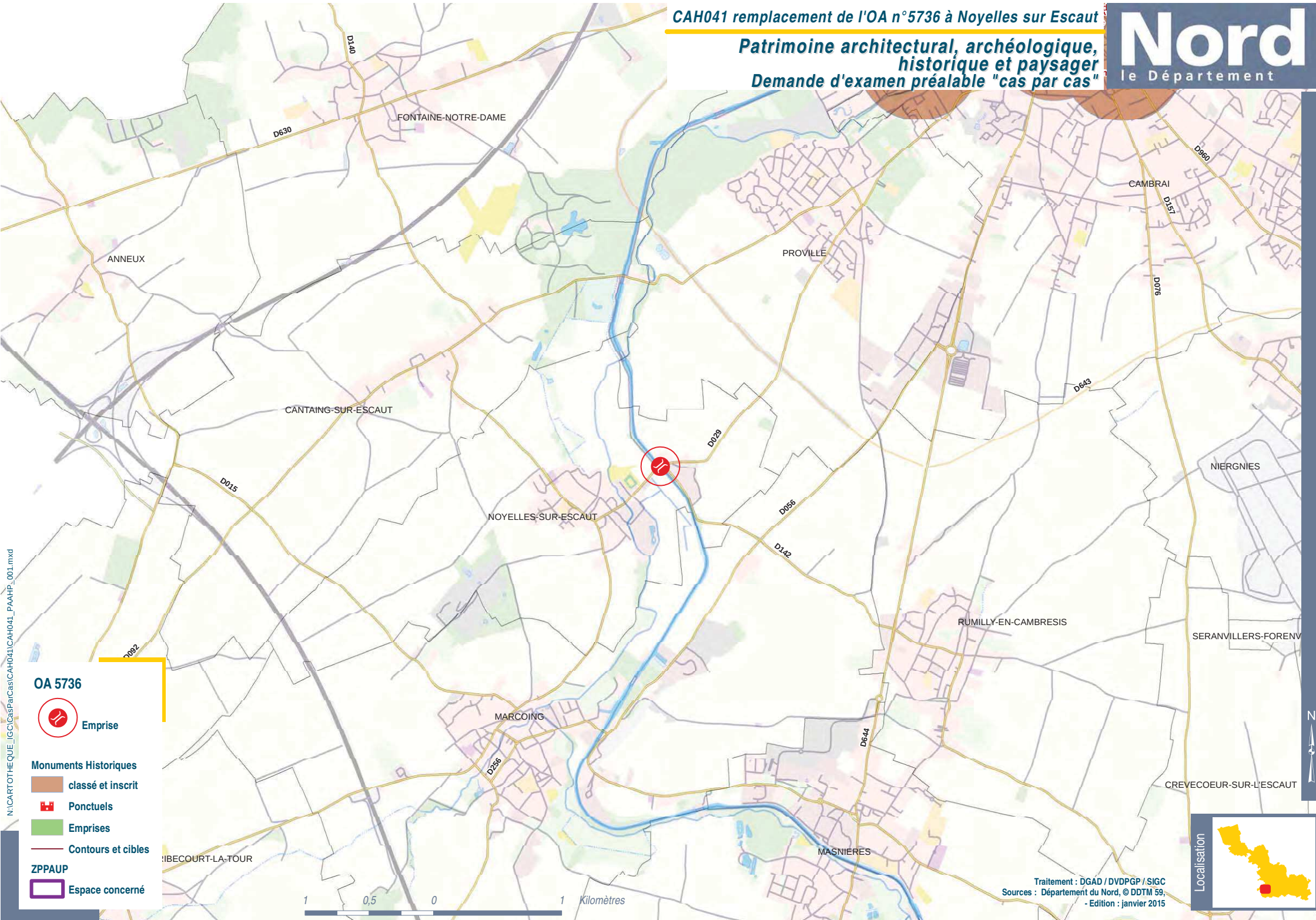
Zone à vocation d'habitat

-  Zone à vocation d'activités
-  Zone à destination mixte
-  Zone à vocation d'équipement
-  Zone à vocation agricole

-  Zone en espace naturel
-  Zone à vocation de loisirs et tourisme
-  Autre vocation
-  Procédures d'Urbanisme

500 250 0 500 Mètres





OA 5736



Emprise

Zones à dominante humide

Zones inondables, Espace d'expansion de crue

Zone d'écoulement préférentiel

Zone de stockage des eaux

Non inondé

Non concerné

Liaisons biologique Zones Humides

Ressources en eau

Prise d'eau

Captages en eau potable

Protection des captages

Protection immédiate

Protection rapprochée

Protection éloignée

parcs hydrogéologiques

projet d'intérêt général

champs captants irremplaçables

Directive Européenne

Surfaces en eau

RAMSAR_R31_2010

Hydro. B.D.TOPO

Points d'eau

Citerne

Fontaine

Source

Source captée

Station de pompage

Autre point d'eau

Canalisation d'eau

Tronçon de cours d'eau

Permanent

Intermittent

LAISSE

Hautes mers

Basses mers

Réservoirs

Château d'eau

Réservoir d'eau

Réservoir industriel

Non Renseigné

Surfaces en eau

Permanent

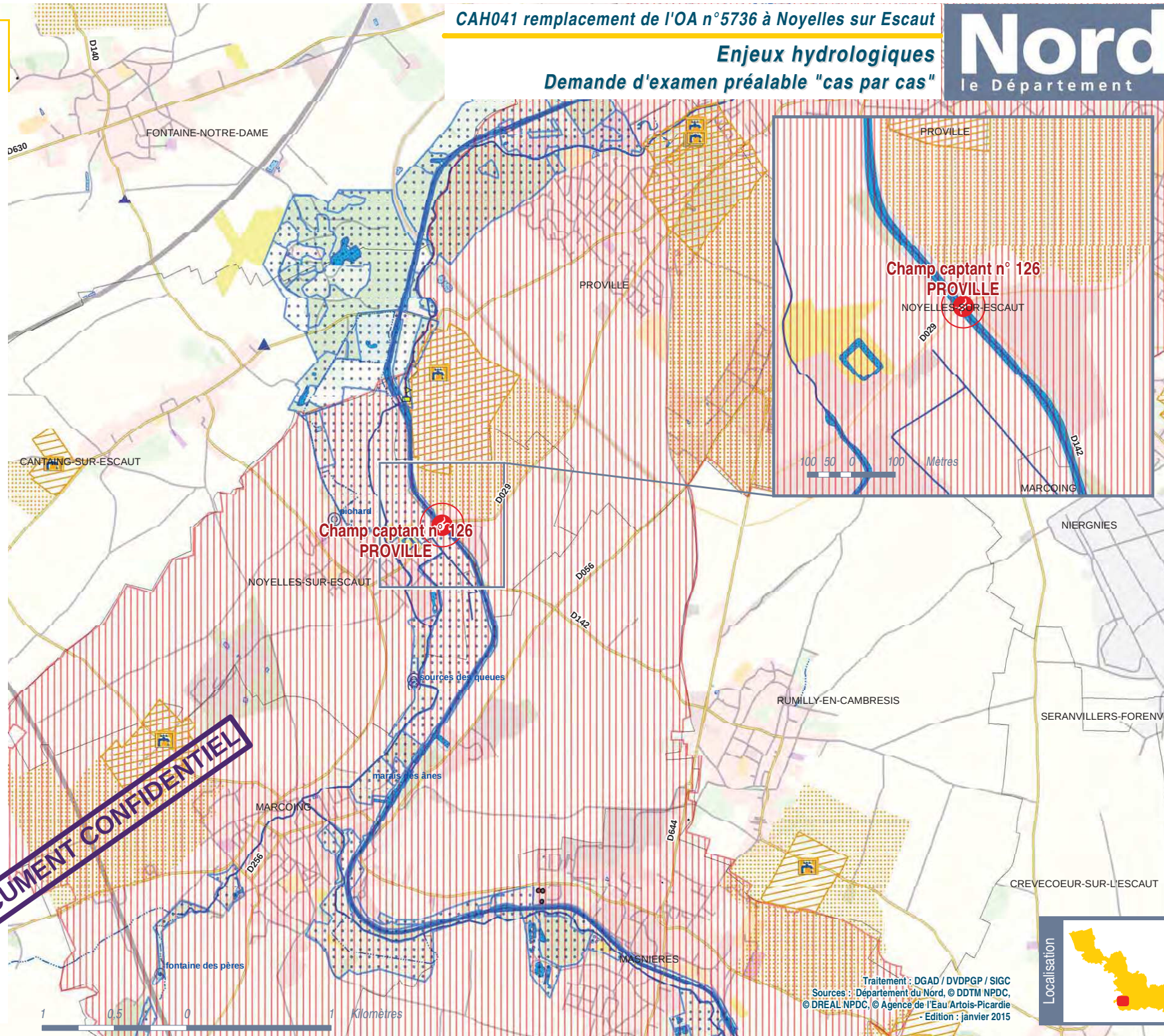
Intermittent

CAH041 remplacement de l'OA n°5736 à Noyelles sur Escaut

Enjeux hydrologiques

Demande d'examen préalable "cas par cas"

Nord
le Département



Champ captant n° 126
PROVILLE

NOYELLES-SUR-ESCAUT

D029

MARCOING

NIERGNIES

SERANVILLERS-FORENVOY

CREVECOEUR-SUR-L'ESCAUT

RUMILLY-EN-CAMBRESIS

MAGNIERES

MARCOING

Champ captant n° 126
PROVILLE

sources des queues

marais des ânes

fontaine des pères

FONTAINE-NOTRE-DAME

D630

D140

D029

D056

D142

D644

1

0,5

0

1

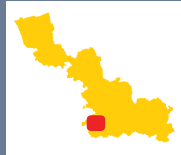
Kilomètres

100 50 0 100 Metres

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Traitement : DGAD / DVDPGP / SIGC
Sources : Département du Nord, © DDTM NPDC,
© DREAL NPDC, © Agence de l'Eau Artois-Picardie
Edition : janvier 2015

Localisation



N:\CARTOTHEQUE\IGC\CasParCas\CAH041_Hydro_001.mxd